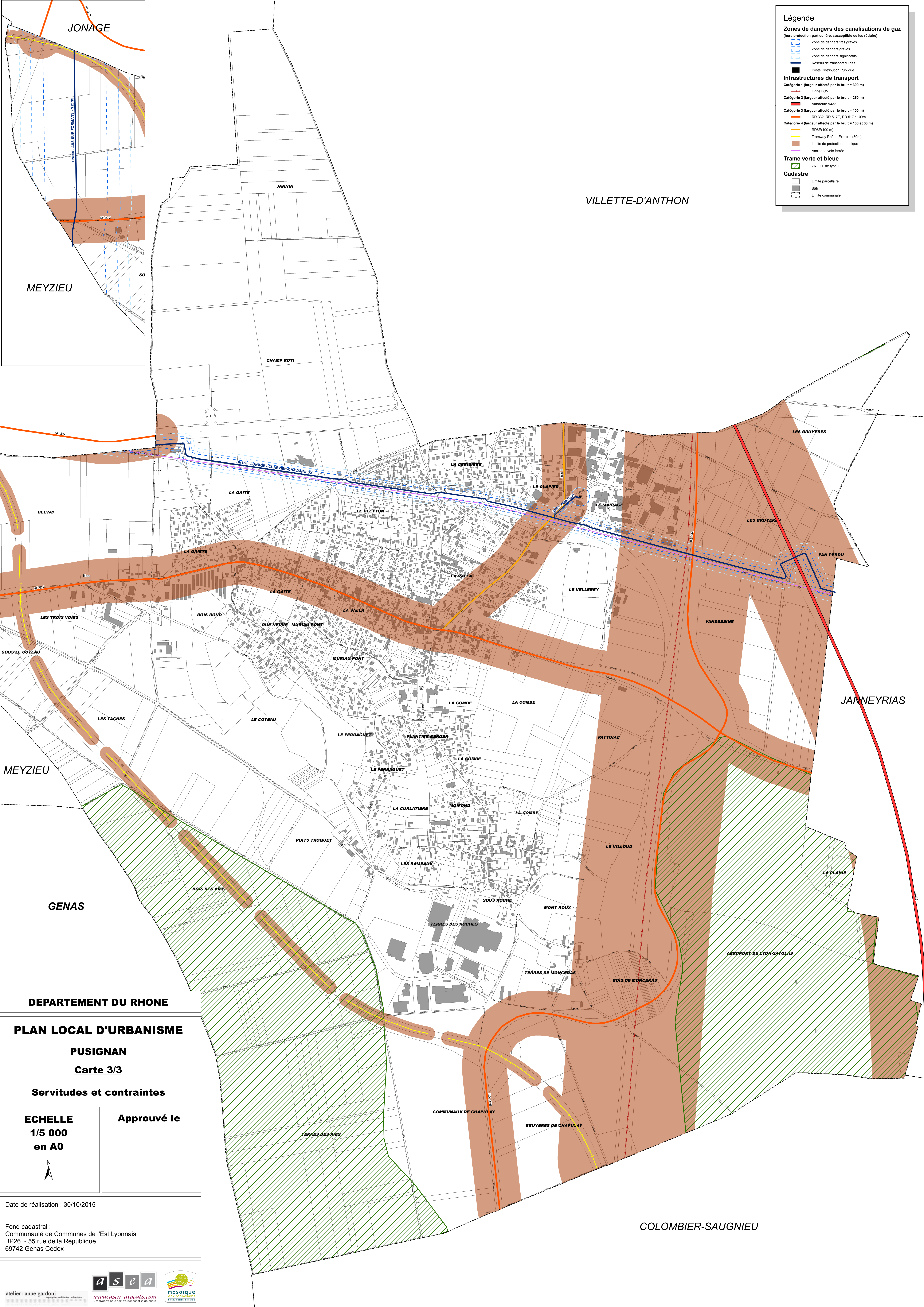




Légende

Zones de dangers des canalisations de gaz
(hors protection particulière, susceptible de les réduire)

Zone de dangers très graves

Zone de dangers graves

Zone de dangers significatifs

Réseau de transport du gaz

Poste Distribution Publique

Infrastructures de transport

Catégorie 1 (largeur affecté par le bruit = 300 m)

Ligne LGV

Catégorie 2 (largeur affecté par le bruit = 250 m)

Autoroute A432

Catégorie 3 (largeur affecté par le bruit = 100 m)

RD 352, RD 517E, RD 517, 100m

Catégorie 4 (largeur affecté par le bruit = 100 et 30 m)

RDE(100 m)

Tramway Rhône Express (30m)

Limite de protection phonique

Ancienne voie ferrée

Trame verte et bleue

ZNIEFF de type I

Cadaastre

Limite parcellaire

BSB

Limite communale

DEPARTEMENT DU RHONE

PLAN LOCAL D'URBANISME

PUSIGNAN

Carte 3/3

Servitudes et contraintes

ECHELLE

1/5 000

en A0

Approuvé le

Date de réalisation : 30/10/2015

Fond cadastral :
Communauté de Communes de l'Est Lyonnais
BP28 - 55 rue de la République
69742 Genas Cedex

atelier anne gardoni

www.asea-avocats.com

Des avocats pour agir, s'organiser et se défendre

mosaïque

diversité des territoires

Service d'Études & Conseils